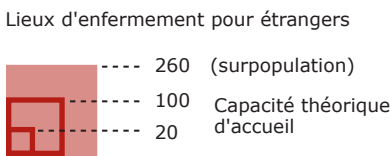
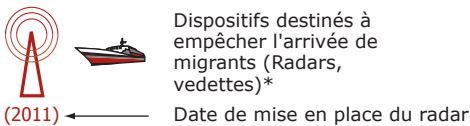
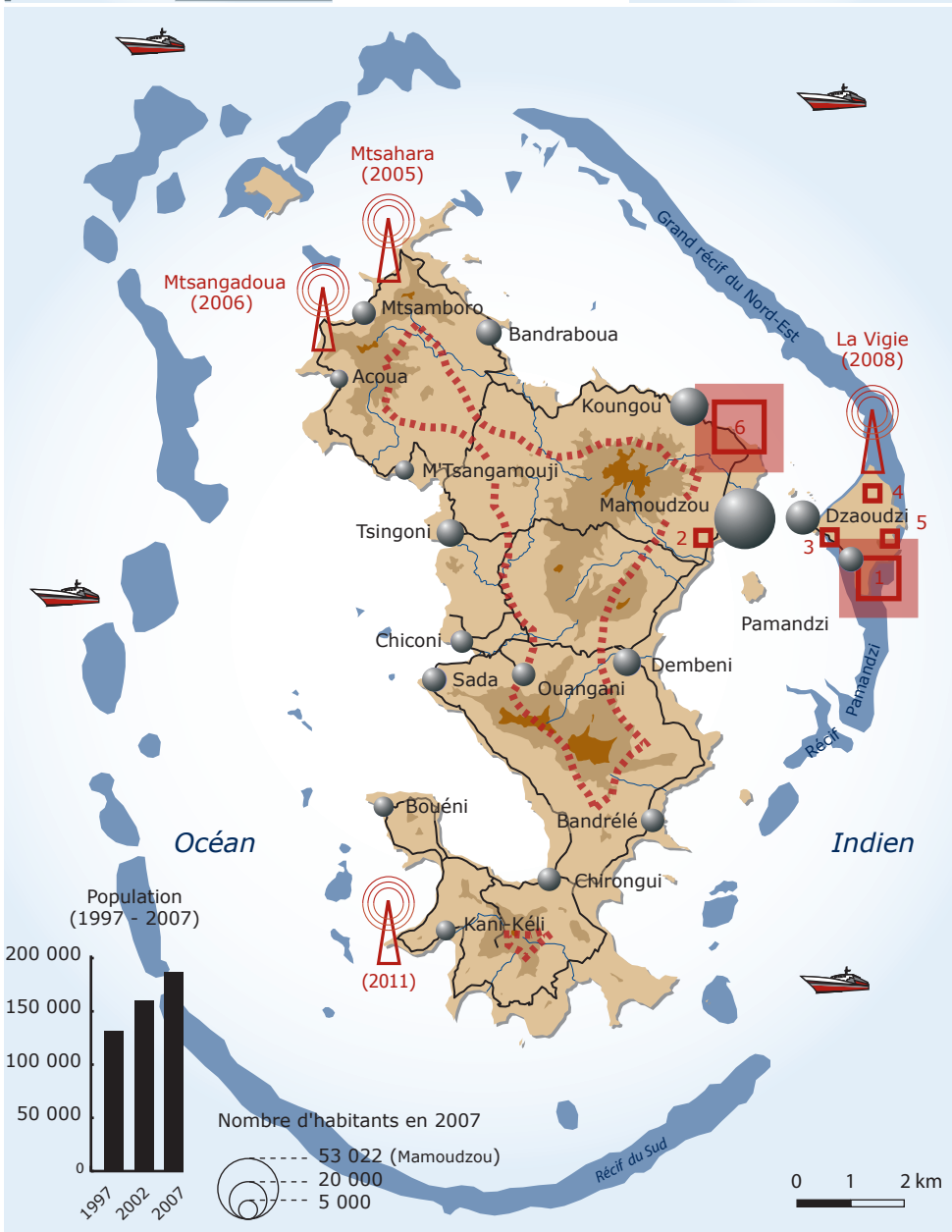
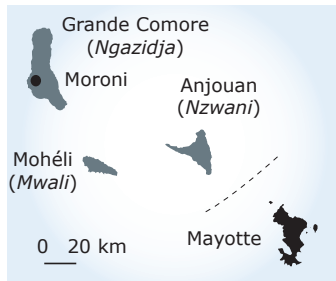
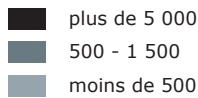


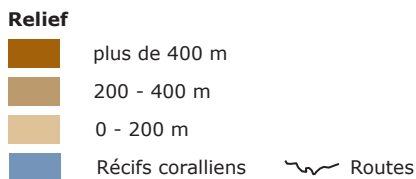
# L'archipel de Mayotte sous contrôle



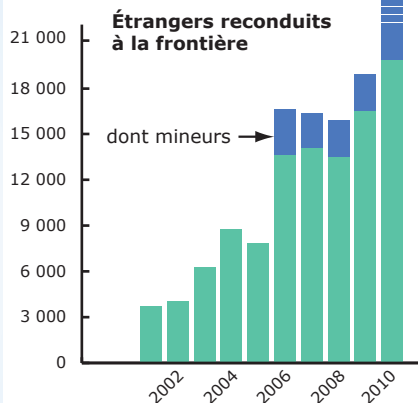
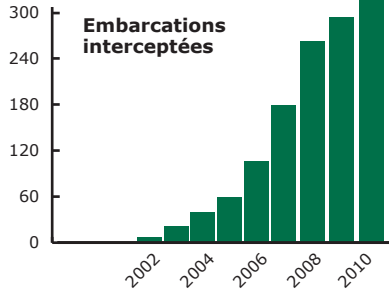
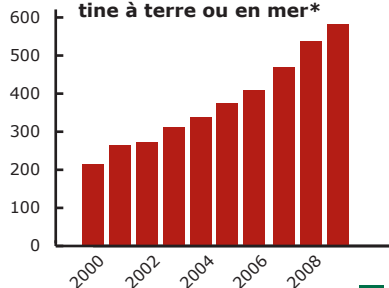
## PIB par habitant (en dollars)



Délimitation située à un kilomètre du trait de côte et établie par le gouvernement français, formant une zone littorale dans laquelle des contrôles migratoires peuvent s'opérer à tout moment\*\*



## Effectifs des services de police et gendarmerie concourant à la lutte contre l'immigration clandestine à terre ou en mer\*



## Chronique d'une politique migratoire meurtrière

- 1974** Suite à un référendum, l'Union des Comores incluant les quatre îles déclare son indépendance.
- 1975** Malgré plusieurs résolutions des Nations unies prises en 1975 et 1994, la France maintient l'île de Mayotte dans son giron sous prétexte que les habitants de l'île ont voté majoritairement en faveur du maintien de l'archipel dans la République.
- 1976** Le gouvernement d'Edouard Balladur instaure la procédure de visa obligatoire pour les ressortissants des Comores souhaitant venir à Mayotte.
- 1994** Utilisation d'un lieu de rétention administrative à Pamandzi, sans base légale.
- 1995** Utilisation d'un lieu de rétention administrative à Pamandzi, sans base légale.
- 1996** Utilisation d'un lieu de rétention administrative à Pamandzi, sans base légale.
- 1997** Utilisation d'un lieu de rétention administrative à Pamandzi, sans base légale.
- 2001** Un local de rétention administrative (LRA) est créé officiellement par arrêté préfectoral.
- 2002** Suite à un arrêté ministériel, le LRA devient un centre de rétention administrative (CRA).
- 2003** Suite à un arrêté ministériel, le LRA devient un centre de rétention administrative (CRA).
- 2004** Suite à un arrêté ministériel, le LRA devient un centre de rétention administrative (CRA).
- 2005** Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy fixe l'objectif de 12 000 reconduites à la frontière.
- 2006** Renforcement des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière par voie maritime (plan « SURIM Mayotte »).
- 2007** Renforcement des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière par voie maritime (plan « SURIM Mayotte »).
- 2008** Renforcement des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière par voie maritime (plan « SURIM Mayotte »).
- 2009** Renforcement des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière par voie maritime (plan « SURIM Mayotte »).
- 2010** Renforcement des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière par voie maritime (plan « SURIM Mayotte »).
- 2011** Mayotte devient un département.

## Combien de morts ou disparus en mer ?

L'observatoire de l'immigration clandestine anjouanaise, aujourd'hui disparu, avait dénombré 407 victimes entre juillet 2000 et février 2002. Entre 2004 et 2008, la préfecture a officialisé la disparition de près de 230 personnes au large de Mayotte. Chaque année, les naufrages des embarcations (*kwassa kwassa*) entre Anjouan et Mayotte font au moins plusieurs dizaines de victimes.